

Conseil communal

Décisions du conseil du 14 juillet 2022

Trafic

Le conseil adjuge l'acquisition de 18 mats d'éclairage public, qui seront installés au village de Mâche, à l'entreprise Schröder Suisse SA.

Le conseil adjuge les travaux d'étude pour le réaménagement du ponceau sur le chemin du torrent de Prolin, au bureau Guillaume Favre SA.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte une demande de subvention pour les énergies renouvelables, présentée par un citoyen.

Protection et aménagement de l'environnement

Le conseil adjuge les travaux de génie civil de la réfection des canalisations d'eau potable et d'irrigation en amont de Riod à l'entreprise André Sierro SA.

Le conseil adjuge les travaux d'appareillage de la réfection des canalisations d'eau potable et d'irrigation en amont de Riod à l'entreprise Edouard Bovier et fils SA.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 2 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE